ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services à la personne

Question écrite n° 84625

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport d'information sur l'évaluation du développement des services à la personne. Il préconise afin de mieux structurer et professionnaliser le secteur des services d'aide à la personne de donner un nouvel élan aux projets destinés à faciliter l'accès aux services à la personne à savoir fiabiliser la base NOVA pour proposer une information complète et à jour sur l'offre de services à la personne *via* des portails d'information dédiés par publics cibles (personnes âgées, familles avec enfants, personnes en situation de handicap), améliorer l'information des ménages sur les restes à charge par la généralisation de calculatrices des aides publiques, réunir les processus de paiement et de déclaration des heures prestées sur un même compte internet et étudier différentes options permettant de mettre en place un mécanisme de tiers-payant préfinançant les avantages fiscaux liés à l'impôt sur le revenu. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84625
Rubrique : Services
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juillet 2015, page 5087
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)